



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE C**

Séance du 19 décembre 2023

Nombre de membres en exercice : 27

Date de la convocation : 12 décembre 2023

Date d'affichage : 29 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, et le dix-neuf décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Claire FAIVRE, Maire

Etaient présents : Mmes MM B. PY – T. SEGUIN – G. BRIOT adjoints F. LUPFER – C. HOTTINGER – R. KIFFER – Y. TESTON – S. TETOT – P. PARISOT – G. SALVI – C. LAMBOLEY – V. TRARI MEDJAoui – S. LAMBERT – T. SCHLUMBERGER – B. GRANDJEAN – O. HOUILLON – M. FAIVRE – A. IPPONICH – M. HEQUET

Pouvoirs : M. JACOBEBERGER donne pouvoir à B. GRANDJEAN – S. COLLILIEUX donne pouvoir à T. SEGUIN – D. RANOUX donne pouvoir à Y. TESTON

Absents : C. AMAROT HOUSSARD – Q. COUVREUR – M. BONNET – P.E. PHEULPIN

Philippe PARISOT a été désigné secrétaire de séance.

DCM 2023/12/85

Approbation du PV du 13 novembre 2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 13 novembre 2023.

- Fait et délibéré, les an, mois et jour que dessus.
- Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Marie-Claire FAIVRE